Affiché le 10/02/2015

Département de la Moselle
COMMUNE DE TROISFONTAINES
COMPTE RENDU

Le Conseil Municipal s'est réuni le **06 février 2015 à 18h30** dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Sébastien HORNSPERGER maire, après convocation légale adressée le 02 février 2015 par courriel.
Etaient présents : Sébastien HORNSPERGER, maire
Patrick PRIM, Corinne CHABOT, Dominique HUNCKLER, Paul BOURGEOIS, Roland SCHIBY, André KRUMMENACKER, Christine GUYON, Laurent WACKER, Frédéric DA SILVA SIMAO, Betty PAUL, Isabelle KRUMACKER
Absentes excusées, Laetitia BILLAUD, Brigitte BERTSCHY
Absente non excusée : Coralie SCHLERNITZAUER
Procuration : Laetitia BILLAUD donne procuration à Frédéric DA SILVA SIMAO,
Secrétaire de séance : Patrick PRIM

Monsieur le Maire remercie les conseillers de leur présence et ouvre la séance à 18h 30.

Ordre du jour :

- PV de la dernière séance
- Demande de subvention DETR
- Achat matériel informatique
- Motion de soutien aux notaires de France
- Divers

Le conseil municipal après délibération :

- ✓ Approuve le projet de construction d'un espace multisports pour faciliter les activités sportives suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, et sollicite une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.
  Le montant estimatif des travaux est de 77 200 € H.T., la demande de subvention sollicitée au titre de la DETR correspond à 60% des travaux c'est-à-dire 46 320 € H.T.
- ✓ Approuve l'achat de matériel informatique pour la mairie d'un montant de 1078,00 € H.T., et pour l'école élémentaire (tableau numérique, vidéoprojecteur et ordinateur portable) pour un montant de 2 653,00 € H.T.
- ✓ Vote à 11 voix pour et 1 abstention, la motion de soutien aux notaires de France, le conseil municipal s'élève contre la réforme envisagée par le gouvernement, qu'elle juge précipitée, pas suffisamment concertée et qui risque de mettre en péril une profession qui donne toute satisfaction, et qui pourrait fragiliser l'accès à une prestation juridique de qualité pour la population qui en serait alors la première victime.

Divers :

- ➢ Monsieur le maire présente au conseil le projet de réorganisation de la circulation autour du bâtiment « multiservices », l'estimation des travaux s'élève à 14 265,00 € H.T.
- ➢ Monsieur le maire expose au conseil le projet de transformation du local du « Au petit chez nous » proposé par messieurs SCHLOSSER Romain et Jean Luc. Ils projettent de reprendre le bail de CEPS qui prend fin le 15 juin 2015. Leur local étant attenant cela leur permettrez d'agrandir la salle de restauration. Le montant estimatif des travaux s'élève à 10 680 € H.T. Monsieur le Maire va proposer à Messieurs SCHLOSSER de faire une demande d'aide auprès du conseil général et représentera ultérieurement leur projet au conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 30

Le maire :

Sébastien HORNSPERGER